

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 OCTOBRE 2012
(affiché en exécution des articles L2121-25 et L.5211-1 du Code des Collectivités Territoriales)

Le conseil communautaire s'est réuni le 10 octobre 2012 à 18 H dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, sous la présidence de Gérard DELAFONT, sur convocation adressée le 02 octobre 2012
22 conseillers étaient présents
M. Raymond Galland a été élu secrétaire de séance.

Le Président met au vote le procès verbal de la séance du 10 juillet 2012. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le Président passe à l'ordre du jour.

Domaine Statutaire

Demande d'intégration de communes isolées dans le territoire du Pays Dunois au 1^{er} janvier 2013.

Le Président informe le conseil que dans la poursuite de la procédure engagée en juillet pour l'élargissement du périmètre du territoire aux communes isolées, Le Bourg d'Hem, Colondannes, La Celle Dunoise ont demandé leur intégration au 1^{er} janvier 2013. En revanche Champsanglard ne s'est pas prononcé, sans en expliquer les raisons.

Il rappelle l'historique de la démarche engagée et notamment la perspective de développement touristique avec l'axe Vallée de la Creuse. Il propose donc au conseil d'accepter ces demandes.

Après délibération, le conseil à l'unanimité accepte d'étendre son périmètre aux communes de LE BOURG D'HEM, COLONDANNES, LA CELLE DUNOISE au 1^{er} janvier 2013. Il charge le Président de solliciter les communes sur ce projet d'extension de périmètre et la modification des statuts qui en découlent.

Etude des charges transférées des communes entrantes

Le Président rappelle que suite à l'entrée des communes, il est nécessaire d'évaluer les charges transférées. Compte tenu de la complexité des rapports financiers entre les communes adhérentes au syndicat mixte des 3 Lacs et ce syndicat, il propose de confier l'étude des charges transférées à un cabinet de consultant, ce cabinet intervenant comme expert auprès de la commission Locale pour l'Etude des Charges Transférées. Celle-ci devra présenter son rapport au plus tard le 1^{er} octobre 2013 afin que le conseil communautaire et les conseils municipaux des communes membres se prononcent à la majorité qualifiée avant la fin de l'année.

Le conseil accepte de faire réaliser cette étude.

Domaine Jeunesse/Sport/Culture

Bilan d'activités microcrèche pour le 1^{er} semestre 2012

Domaine Jeunesse/Sport/Culture

Laurent Daulny vice président en charge du secteur Jeunesse/Culture, rend compte du bilan de fréquentation de la microcrèche. Compte tenu du nombre d'heures enregistré au 30 septembre, le prévisionnel attendu de la CAF devrait facilement être atteint à la fin de l'année.

La Prestation de Service Unique versée par la CAF et la MSA en 2011 est très légèrement supérieure à la prévision.

Projet saison culturelle scolaire

La présentation du spectacle « Le Pendule » aux élèves du territoire ayant été très apprécié, les enseignants souhaiteraient mettre en place une saison culturelle scolaire sur la base d'un spectacle par trimestre. Chaque spectacle serait organisé dans une commune différente et chaque compagnie proposerait un spectacle pour les maternelles et un pour les élémentaires.

Il est demandé le soutien de la communauté de communes pour la réalisation de ce projet. La commission Jeunesse a étudié le dossier a émis un avis favorable pour la prise en charge des frais de transport et une subvention pour les spectacles.

Le conseil accepte le principe de participation au transport et décide d'attribuer une subvention de 1000 € pour le spectacle du 1^{er} trimestre 2012/2013.

Programme des travaux du bâtiment La Palestel

Le Président rappelle la décision de changement de destination du bâtiment industriel de La Palestel prise lors du conseil communautaire du 23 février 2012. L'objectif étant d'utiliser cet espace pour des activités culturelles, sportives et de loisirs et de le mettre à disposition des associations du Pays Dunois organisatrices de ces activités. La salle est actuellement mise à disposition en dépannage pour l'activité Judo Sandokaï mais elle n'est pas adaptée (trop petite).

Les locaux ont été visités par les services du SDIS pour la sécurité Incendie et un diagnostic technique a été établi par le bureau de contrôle APAVE.

Afin d'obtenir son classement ERP, il y a lieu de faire les travaux de mises aux normes (sécurité, accessibilité). Du fait du changement de destination, il est nécessaire de déposer un permis de construire et donc de faire appel à un architecte.

Le conseil communautaire mandate le Président pour trouver la solution la plus adéquate et présenter un projet afin de solliciter des subventions auprès des différents financeurs possibles.

Convention pour utilisation annuelle par les associations du bâtiment La Palestel

Le conseil donne délégation au Président pour signer ces conventions .

Participation au fonctionnement de Ciné Plus pour l'année 2012

Le Président rappelle que Ciné Plus avec l'aide de responsables désignés par le CAPD organise des projections de films à l'Apollo à raison d'une séance par mois. Il indique qu'une nouvelle équipe responsable a été mise en place et qu'elle devrait assurer une meilleure communication sur l'ensemble du territoire. Chaque année, l'association Ciné Plus sollicite une participation pour aider à son équilibre budgétaire à 884.02 €. Sur présentation du bilan de fonctionnement du service, le conseil accepte de verser 884 € à Ciné Plus au titre de l'année 2012.

Domaine Economique

Présentation du projet de la zone d'activité

Le Président présente au Conseil le projet rendu par le Bureau d'études Saunier et associés, relatif à l'aménagement du Parc d'Activités de Chabannes. Une première tranche verra l'aménagement de la voirie, des réseaux et d'un espace d'une dizaine de lots. L'accès à la zone se fera par un rond point face à la route de Bel Air.

5 porteurs de projet sont déjà candidats.

Le Conseil mandate le Président pour monter le plan de financement en sollicitant l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général.

Une réunion technique est prévue avec la DDT, le cabinet d'études, la comcom et les 2 communes de Dun le Palestel et St Sulpice le Dunois le 22 octobre 2012 afin de caler la partie juridique pour les réseaux communs.

Les élus de la commune de Dun le Palestel quittent la séance pour se rendre en conseil municipal à 20h.

Domaine Mobilité

Transport à la demande pour public en situation d'insertion professionnelle

Sur proposition du Président et de la vice-présidente en charge de la mobilité, le conseil décide de solliciter le Conseil Général pour élargir le champ du transport à la demande mis en place sur le territoire par convention avec ce dernier, afin d'assurer le transport des personnes en situation

d'insertion professionnelle, et leur permettre ainsi d'accéder aux emplois d'insertion proposés sur notre territoire ou celui du Pays Sostranien. Les modalités pratiques seront étudiées après acceptation de cette proposition par le Conseil Général.

Transport scolaire du collège.

Annie Tixier, vice présidente en charge de la mobilité évoque le différend entre le service Transport du Conseil Général et la comcom, relatif à une demande de dérogation au règlement départemental dans le village du Champion sur Maison Feyne. Cette dérogation bien que largement argumentée a été refusée par le service Transport. Le Président indique qu'il a refusé de signer la nouvelle organisation proposée.

Le conseil approuve la position du Président et décide d'envoyer une délibération soutenant l'action des parents et demandant que le service Transport revienne sur sa décision.

Domaine Tourisme

Hôtel Lépinat : Présentation du projet scénographique

Le conseil prend connaissance du projet au moyen d'une vidéo projection. Il valide la proposition présentée.

Projet de fusion des Offices de Tourisme

Les communes de La Celle Dunoise et du Bourg d'Hem qui vont entrer à la communauté de Communes du Pays Dunois le 1^{er} janvier 2013, sont membres de l'Office de Tourisme des 3 Lacs. Un rapprochement entre les 2 offices de tourisme doit donc être envisagé. Un cabinet d'études travaille actuellement sur le sujet.

Domaine Déchets

Modification du niveau de service pour Méasnes : harmonisation service Bourg et Villages : conséquence sur le zonage et les taux.

La commune de Méasnes souhaite l'harmonisation du service entre bourg et villages : maintien du service en porte à porte sur l'ensemble de la commune mais en calant la fréquence de passage dans le bourg sur celle des villages (1 fois par quinzaine). Ceci afin de diminuer le taux appliqué dans le bourg. Actuellement le service est assuré par la CC Marche Berrichonne (contrat signé avec le SIERS, qui arrive à échéance le 31.12.12).

Deux réunions ont eu lieu avec tous les intéressés (SIERS, Commune, Comcom, CC Marche Berrichonne). En accord entre tous, il a été décidé que le SIERS reprendrait le service et qu'une zone unique «Méasnes» serait créée pour un service en porte à porte une fois par quinzaine sur l'ensemble de la commune.

Questions diverses

Proposition de service aux communes pour photocopie couleur

Le service sera facturé à la copie (coût calculé à partir du contrat d'entretien). Les associations qui ont leur siège à la comcom pourront aussi bénéficier du service.